

Extrait du site UGTG.org

url :ˆ <http://ugtg.org/spip.php?article248>

Patron d'œlinquant ˆ Antilles Protection

- Actualit'œ -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 7 novembre 2006

Mis ˆ jour le : lundi 30 juin 2008

UGTG.org

[{JPEG}]

Halte à l'exploitation Antilles Protection !

Nous, travailleurs, sommes mobilisés pour faire aboutir nos revendications et dénoncer la délinquance organisée des patrons, l'exploitation esclavagiste que subissent les travailleurs guadeloupais, et plus singulièrement ceux d'Antilles Protection.

Notre pseudo patron, à « malfait » , tel un à « agoulou gran fal à » , se positionne sur tous les marchés de la santé et de la sécurité, mais omet de respecter le droit des travailleurs.

Ka nou ka mandé :

[-] L'organisation des élections professionnelles,

[-] le passage en CDI des agents en précarité dans la société,

[-] mise en place de la prévoyance,

[-] ouverture des NAO (puisque il nous doit plus de 70.000,00 à - pour l'ensemble des agents),

[-] le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Il agit en toute impunité. Aucune autorité digne de ce nom en France, à « Pays des Droits de l'Homme » , n'est en mesure de faire en sorte pour que ces patrons respectent la loi : **La Iwa, bann délenkan.**

Nous, travailleurs, ne sommes pas étonnés car nous vivons en pays colonisés. Seuls notre détermination et notre combat, nous réhabiliteront dans notre droit.

Marie-Joseph, pa fann.

Sanmdi aw k'rivé !!!!

S'kok doubout ki ka gannyé konba.

PAP, le 07/11/06

ULTEA/UGTG